

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

77066 MCB
DROITS DE PLACE POUR
LE MARCHÉ DE GROS

DATE DE CONVOCATION

21 juin 1977

DATE D'AFFICHAGE

21 juin 1977

Nombre de conseillers
en exercice

27

Nombre de présents

25

Nombre de votants

27

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent *soixante dix sept*
le *vingt sept juin* à *18 heures 30*
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M *onsieur TETARD*

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, BUJARD, LACHAUD, BOUCHET, LIS,
BOUTET, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET,
FABER, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTRÉAU, BERLAND, DUFEIL,
Mme TACQUET, MM. PELLETIER, CABAL, TAP, POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. VIAUD par M. PAPEAU
Melle FOUCHE par Me DUFOUR

Absents : MM.

M *onsieur MONTRON*

a été élu Secrétaire.

Les tarifs actuellement en vigueur ont été fixés par
délibération du 23 JANVIER 1976 avec effet du 1er FEVRIER 76.

Compte tenu de l'évolution de la situation économique,
il y a lieu de procéder à un relèvement de ces tarifs.
Toutefois, compte tenu des dispositions légales et réglemen-
taires actuellement en vigueur, le taux d'augmentation ne
peut être supérieur à 6,50 %.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu l'avis de la commission du Commerce en date du 21 AVRIL 77,
- Vu les propositions de la Commission des Finances en date
du 15 JUIN 1977,

DECIDE :

de fixer à 5,75 F par mètre carré et par mois à compter du
1er JUILLET 1977, le tarif des droits de place du marché de
gros. (pour mémoire - ancien tarif : 5,40 F)

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

